



COMMUNE DE BECON-LES-GRANITS
Arrondissement de Segré
Département de Maine-et-Loire

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA
SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatre novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécon-les-Granits dûment convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Madame Marie-Ange FOUCHEREAU, Maire.

Étaient présents : MM. Marie-Ange FOUCHEREAU, Jacques BONHOMMET, AVENEL Valérie, BIGOT Pierre-Pascal, CHEREAU Catherine, RICOU Samuel, GUYOT Nicolas, HERMAIZE Jean-Claude, CALVEZ Philippe, GILLARD Cécile, GUILLEMOT Marylène, MAUGEAIS Aline, DURAND Sylvie, CLEMENT Laura, TESSIER Nicolas, GICQUEL Joël, Sylvie BOUDIER, Jocelyne MANCEL.

Absents excusés : Christina CABANETOS, Florent Désiré NADALI (donne pouvoir à Nicolas GUYOT), Nadège GUIBERT.

Absents : Nicolas AOUSTIN, Richard RICOU.

Secrétaire de séance : Mme Laura CLEMENT

Date de la convocation : 26 octobre 2021.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 18

Quorum : 12

Ayant donné pouvoir : 1

Nombre de votants : 19 (18+1)

Conformément à la loi n°96-142 du 21 février 1996, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 7 octobre 2021

Madame le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 7 octobre 2021.

Le procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2 – Rajout d'un point à l'ordre du jour – Association Familles Rurales de Bécon les Granits – Prise en charge Séance cinéma de plein air

Madame le Maire propose à l'assemblée d'ajouter une délibération non prévue à l'ordre du jour :

- Association Familles Rurales de Bécon les Granits – Prise en charge Séance cinéma de plein air.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

3 – SIEML – Restitution du diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Monsieur Valentin KNOEPFFLER, conseiller en énergie partagé au Syndicat Intercommunal d'Energies du Maine et Loire (SIEML), présente le bilan énergétique 2019-2020 réalisé sur le patrimoine communal : évolution de la consommation énergétique des bâtiments, du réseau éclairage public, des véhicules.

Il rappelle dans un premier temps les missions du dispositif conseil en énergie :

- Analyse des consommations : analyse des factures d'énergie (bâtiments, éclairage, véhicules), réalisation d'un bilan énergétique annuel (suivi de l'évolution des consommations et des dépenses énergétiques et proposition d'un programme d'actions)

- Analyse des bâtiments
- Accompagnement des projets.

Le bilan énergétique communal a été réalisé sur 17 bâtiments communaux, 18 sites d'éclairage public et sur l'ensemble des véhicules.

La consommation d'énergie en 2020 baisse grandement par rapport à 2019, en raison principalement du contexte sanitaire spécial : arrêt des activités dans les bâtiments communaux, coupure de l'éclairage public pendant le confinement et optimisation des horaires sur l'année.

Plusieurs actions sont proposées dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie :

- Modification des contrats d'électricité : adapter la formule tarifaire à la puissance souscrite relevée,
- Amélioration de la performance énergétique de la salle culturelle : sélectionner une maîtrise d'œuvre et lancer les travaux de rénovation,
- Lancement d'une étude de faisabilité sur le système de chauffage de la Mairie : à étudier avec le projet de rénovation de l'ancien bâtiment de La Poste,
- Continuité des projets d'enfouissement des réseaux et de rénovation du parc d'éclairage public.

4 – Conseil Municipal – Indemnité à un conseiller délégué

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 7 Octobre 2021, le Conseil Municipal a décidé de créer un nouveau poste de Conseiller Délégué.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les indemnités de fonction versées aux élus,

Considérant que, par délibération en date du 28 Mai 2020, le Conseil Municipal a fixé le montant des indemnités versées aux conseillers municipaux délégués comme suit :

Calculées par référence au barème fixé par les articles L.2123-24-1-II du CGCT, pour la strate de population correspondant à celle de la commune (pour les communes de moins de 100 000 h, le montant des indemnités allouées aux conseillers délégués doit être pris sur l'enveloppe globale du Maire et des adjoints) : **conseiller municipal délégué : indemnité maximale : 233,36 € x 85 % soit 198,36 €/mois (5,10 % de l'indice brut 1027).**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De fixer le montant de l'indemnité de fonction du nouveau conseiller municipal délégué : **indemnité maximale : 233,36 € x 85 % soit 198,36 €/mois (5,10 % de l'indice brut 1027).**

5 – Ecoles primaires – Prise en charge d'une représentation de théâtre

Madame le Maire expose que, dans le cadre de la commémoration de l'armistice du 11 Novembre, il est proposé une séance de théâtre « La république des enfants du Docteur Korczak » aux deux écoles de la commune de Bécon les Granits. Le Docteur Korczak est l'initiateur des premiers droits de l'enfant.

Le coût de l'intervention assurée par la compagnie du Théâtre du Tiroir des Affabulations est de 1 500,00 € comprenant 2 séances scolaires et intervention dans les deux écoles afin d'échanger avec les enfants sur la question « Quels sont, pour chacun et chacune de vous, les droits de l'enfant que vous souhaiteriez qu'on vous accorde en 2021 ? »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'accepter la prise en charge de l'intervention de théâtre sur le thème des droits de l'enfant proposée aux deux écoles de Bécon les Granits pour un coût de 1 500,00 €,

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

6 - Association Familles Rurales de Bécon les Granits – Prise en charge Séance cinéma de plein air

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de la Fête de l'été, une séance de cinéma en plein air en lien avec l'association Familles Rurales de Bécon les Granits a été proposée gratuitement aux habitants le vendredi soir en ouverture des festivités du week-end.

Le coût de la prestation fournie par l'association Familles Rurales de Bécon les Granits s'élève à un montant de 1 622,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'accepter la prise en charge de la prestation fournie par l'association Familles Rurales de Bécon les

Granits pour l'organisation de la séance de cinéma en plein air qui s'élève à un montant de 1 622, 50 €.

D'autoriser Madame le Maire à signer tout document nécessaire à cette affaire.

7 – Achat de terrain zone 2 AU Route de la Pouëze – Prise en charge des frais d'agence

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 9 septembre 2021, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées B N°425 et 970 classées en zone 2AU situées route de la Pouëze, appartenant M. REBIC Vlatka d'une superficie globale de 30 930 m², au prix proposé de 40 000 € net vendeur.

Par courrier en date du 15 octobre 2021, le propriétaire informe la commune que lors du compromis de vente établi le 21 Mai 2021 par l'agence NESTENN, le montant de la transaction s'est établi comme suit : 40 000 € revenant au vendeur et 4 300 € d'honoraires dus à l'agence. Il est précisé dans la déclaration d'intention d'aliéner qu'en cas d'exercice du droit de préemption, l'acquéreur reprendra immédiatement sa liberté, le préempteur se trouvant subrogé dans tous ses droits et obligations, y compris quant au paiement des honoraires du mandataire s'ils sont stipulés à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées B N°425 et 970 classées en zone 2AU appartenant M. REBIC Vlatka d'une superficie globale de 30 930 m² au prix proposé de 40 000 € + les frais d'acte et d'agence d'un montant de 4 300 €.

8 – Dénomination d'un lieu-dit

Madame le Maire expose à l'assemblée délibérante que Monsieur Nicolas TOUZAIN et Monsieur François NEVEUX ont demandé à la commune de créer une nouvelle adresse pour la construction de leur bâtiment et marcheurs équestres qui se situe sur une parcelle nommée « Le Grand Roudret », au bord de la route départementale N°104.

Ils demandent en effet la création d'un nouveau lieu-dit « Le Grand Roudret » au niveau de la parcelle cadastrée C 970 sur laquelle se situe leur siège d'exploitation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, (1 abstention), décide :

De donner son accord sur cette proposition et valide la dénomination du lieu-dit « Le Grand Roudret »,

De charger Madame Le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

9 – Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2020

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

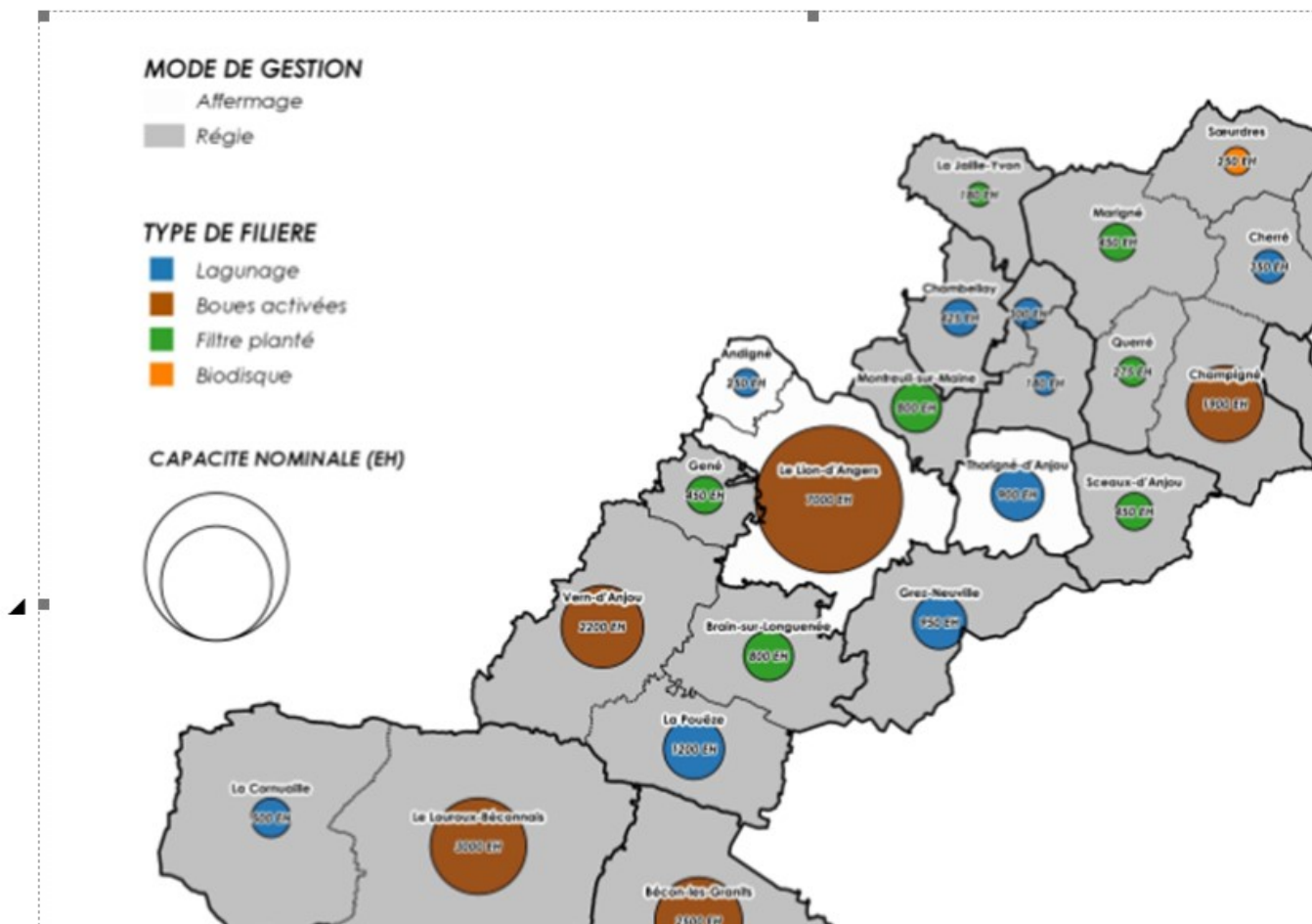
Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Rapport sur l'assainissement collectif en régie :



Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance	
D201.0	Nombre d'habitants desservis	hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	unité
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	tMS
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier N+1	€/m ³
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	%
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	points
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	%
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	%
P207.0	Montant des actions de solidarité	€/m ³
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	nb/1000hab
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	nb/100km
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	%
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	%

Type et taille de traitement – Mode de gestion :



Le document a été transmis aux élus par mail.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2020.

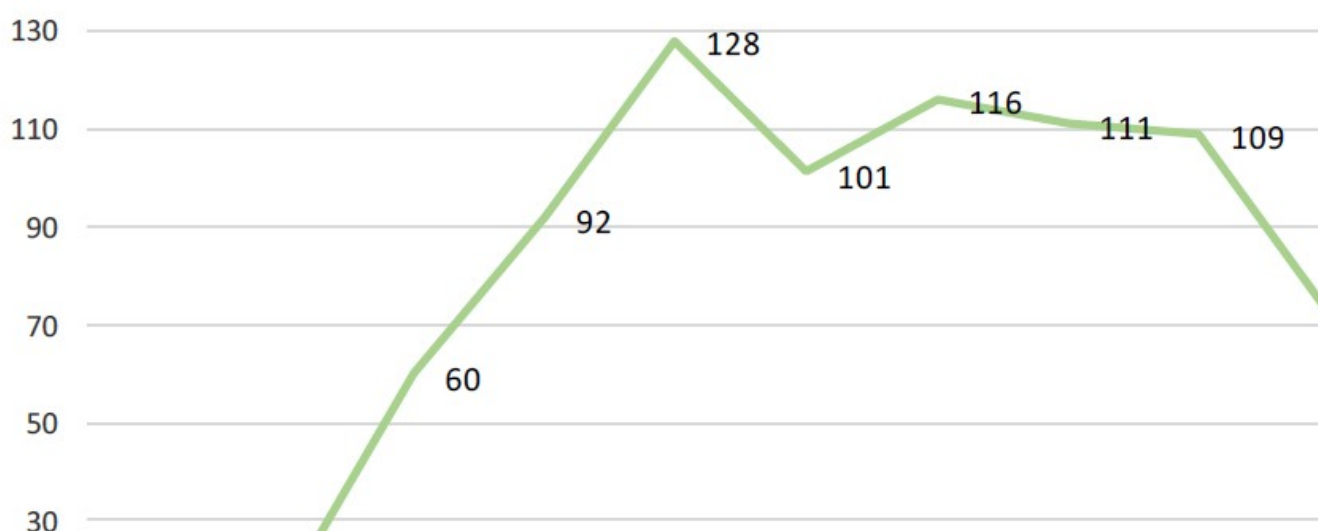
10 – Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) 2020

Madame le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement non collectif pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est de 4 221 soit 26,6%
 assainissement non

TYPE DE CONTRÔLE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Conception	86	99	81	114	86	136	89	83	60
Contre-étude de conception	1	2	6	7	5	4	10	-	3
Réalisation	58	86	77	72	85	99	110	68	50
Contre-visite	6	6	2	6	8	8	5	2	-

Observation du nombre de contrôles dans le cadre des cessions immobilières depuis 2011



	FONCTIONNEMENT	
	RECETTES	
2020	99 099 €	
2019	77 306 €	

Type de contrôle	Tarif au 01/01/2018 en € HT
Contrôle de conception	100.00
Contrôle de contre-étude	72.73
Contrôle de réalisation	127.27
Contrôle de contre-visite	72.73

Le document a été transmis aux élus par mail.

Après présentation de ce rapport,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2020.

11 – Dispositif RASED – Participation 2020 et 2021

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 4 avril 2019, le Conseil Municipal a validé la convention de fonctionnement du dispositif Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (RASED) de la circonscription Angers Nord-Loire, centralisé à l'antenne de Val d'Erdre-Auxence.

Le financement du RASED est prévu selon la méthode de répartition suivante : pour chaque réseau, contribution financière au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans l'enseignement public à hauteur de 1,91 € par élève.

Il appartient à la commune de Bécon les Granits d'apporter sa participation financière proportionnelle au nombre d'élèves concernés pour 2020 et 2021 comme suit :

- Effectif 2019/2020, participation année 2020 : 126 élèves * 1,91 €, soit un montant de 240,66 €,
- Effectif 2020/2021, participation année 2021 : 131 élèves * 1,91 €, soit un montant de 250,21 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'approuver la participation financière de la commune de Bécon les Granits au dispositif RASED pour 2020 d'un montant de 240,66 € et pour 2021 d'un montant de 250,21 €.

12 – Achats

Décisions prises par Madame Le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2020 dans le cadre des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour toute la durée du mandat,

ACHATS - INVESTISSEMENT					
Service/Bâtiment	Objet	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC	Article budgétaire
Service technique	Panneaux de police, lieux-dits et numéros de maison	NADIA Signalisation	773,70 €	928,44 €	c/2152
Groupe scolaire	Aspirateur	HYGIAL	232,75 €	279,30 €	c/2188

13 - Affaires générales et informations diverses

- Lotissement de Brisâtre : le permis d'aménager du lotissement a été accordé, assorti de prescriptions émises par l'Architecte des Bâtiments de France : clôture végétale des lots en limite du cheminement piétonnier, renfort des règles architecturales pour une harmonisation des constructions.
- Terre de jeux 2024 : la commune a reçu la labélisation pour le label Terre de Jeux 2024. Ce dispositif unique dans l'histoire des Jeux est destiné à toutes les collectivités territoriales qui souhaitent s'engager dans l'aventure des jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens, et créer une dynamique pour développer la pratique des activités physiques et sportives de leurs habitants. Son obtention engage la commune à développer des actions (ou à valoriser celles existantes). La commune aura un accès privilégié aux outils (outils pédagogiques, guides pratiques), informations et événements Paris 2024 afin de mener des actions collectives tout en créant de la synergie entre les différents acteurs locaux (associations, écoles, habitants...).
- Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Environnement : la CCVHA réédite son programme de travaux de restauration des mares bocagères sur la période 2021-2023. La première étape de ce projet est de procéder à l'inventaire des mares sur la commune qui sera réalisé par le comité de pilotage composé d'élus et de représentants de l'Association EDEN missionnée par la CCVHA pour suivre ce dossier.

- Plan de déplacements : la présentation du plan d'actions auprès des participants à la réflexion est fixée le vendredi 5 novembre 2021 à 18 h à la salle culturelle Frédéric Chopin.
- Travaux de sécurisation de voirie : l'inauguration des travaux est fixée le vendredi 19 Novembre 2021 à 17 h sur le site de l'avenue du pont Gandon.

14 – Rapports des commissions

- *Commission Développement durable, Transition énergétique, Environnement, Gestion des espaces verts, Bâtiments, Système d'information (Jacques BONHOMMET)*
 - Rénovation énergétique de la salle de football : en raison de problèmes d'approvisionnement des matériaux, les travaux ont pris 15 jours de retard. La réception de fin de chantier est fixée au 17 novembre 2021.
 - Construction du boulodrome : des problèmes d'infiltrations d'eaux ont été constatés sur le bâtiment notamment liés à la nature du sol. Plusieurs solutions techniques ont été proposées par le maître d'œuvre et l'entreprise de gros œuvre, en cours de chiffrage. La responsabilité de ces malfaçons et la prise en charge financière des travaux de réparations restent à déterminer.
 - Eclairage du cheminement piétonnier Arborétum vers le lotissement le Tremblay : les travaux d'installation du système d'éclairage autonome ont pris du retard en raison d'un problème d'approvisionnement de peinture. La mise en service est prévue la semaine du 15 novembre 2021.
 - Signalétique des salles communales : le BAT a été validé. La livraison des panneaux est prévue à partir du 15 novembre 2021.
 - Espaces verts : suite aux travaux de sécurisation de voirie par l'entreprise COLAS, l'aménagement paysager avenue du Pont Gandon et Parking du Rifouet va être réalisé prochainement par les agents communaux.
 - Chemins pédestres : le sentier Rando Clim a été inauguré le 27 octobre 2021 en présence des représentants du CPIE Pays de Loire. Dans le cadre du transfert des compétences, une distinction a été faite entre les sentiers de randonnée d'intérêt touristique et les sentiers de randonnée d'intérêt local. Sur les deux sentiers de Bécon les Granits d'intérêt touristique (sentier du Granit et sentier du Bocage), la mise à jour des circuits, de la signalétique et du mobilier urbain est en cours. Concernant les sentiers d'intérêt local, la décision sur la prise en charge de l'entretien de ces chemins est en cours au niveau de la CCVHA en fonction du chiffrage évalué.
- *Commission Associations, Sports, Loisirs, Gestion des Equipements sportifs, Relations avec les écoles (Pierre-Pascal BIGOT)*
 - Equipement de sports plein air : suite à la consultation de plusieurs sociétés spécialisées dans ce domaine, le choix de l'équipement (matériel et montant) est en cours. Le budget est d'environ 23 000 € auquel il conviendra d'ajouter la réalisation d'une plate-forme de 60 m² environ. La localisation de cet équipement a été validée par la commission : à proximité du city-stade en venant du cheminement de l'école Léonard de Vinci.
 - Club de Basket : un problème d'équilibre sur l'utilisation des salles de basket entre Bécon les Granits et St Clément de la Place se pose. Les créneaux sur Bécon les Granits sont-ils bien utilisés ? Le manque de bénévoles sur Bécon les Granits est souligné par le club.
 - Projet d'achat de robots tonte pour les terrains de football : après déplacement sur Candé pour une démonstration, le choix de cet équipement s'avère peu rentable en terme d'utilisation : 1 h d'entretien par robot par semaine, mauvais fonctionnement en cas de pluie. Il est prévu d'aller voir d'autres modèles.
 - Club de judo : 50 à 60 jeunes sont inscrits. Le problème du déblocage des fonds de l'ancien club à la banque n'est toujours pas résolu.
 - Rencontre des associations ; la date de la galette des rois pour l'ensemble des bénévoles des associations béconnaises est à fixer.
 - Conseil d'école de l'école Léonard de Vinci : le compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2021 est présenté. L'effectif à la rentrée de septembre 2021 est de 124 élèves. Le manque d'implication des familles aux réunions de classes a été évoqué. Un moment de convivialité après la réunion a été proposé par les parents élus. Le plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou fermeture de l'école liée à l'épidémie de coronavirus a été présenté. Les projets et actions sur l'année scolaire ont également été exposés : le thème de l'année « Voyageons autour du monde », interventions musicales, Swin golf, participation aux commémorations du 11 novembre, interventions Poterie, participations aux prix des Incorruptible, actions portées par la municipalité : intervention dans le cadre du Festival des Orgues de barbarie, semaine bleue, 1 Fruit à la Récré, élections au Conseil Municipal d'Enfants.
 - CCVHA - Informatisation dans les écoles : les deux écoles remercient la CCVHA de l'accompagnement informatique en terme d'équipement et de formation des enseignants.

- *Commission Affaires sociales, Intergénération, Citoyenneté, Gestion des espaces partagés (Valérie AVENEL)*
 - Aménagement de l'aire de jeux partagés au lotissement le Tremblay : l'installation est retardée de cinq semaines en raison de problèmes d'approvisionnement.
 - Lors de la prochaine commission, une visite des futurs sites à aménager est prévue.
 - Conseil Municipal d'Enfants : les élections dans les deux écoles ont eu lieu. La prochaine réunion est prévue le 9 novembre 2021 : présentation des projets et vote de la thématique de l'année.

- *Commission Communication, Promotion, Animation, Patrimoine (Catherine CHEREAU et Jean-Claude HERMAIZE)*
 - Commémoration du 11 Novembre : 2 expositions seront proposées à la salle culturelle en complément de la séance de Théâtre : « les forces de la liberté » et « le Maine et Loire pendant la seconde guerre mondiale ».
 - Concours photos : pour celui de l'an prochain, les critères seront revus et il est proposé un vote du public.
 - Concours des Maisons Fleuries : la remise des prix est fixée le samedi 6 novembre 2021 à 15 h à la salle culturelle.
 - Un béconnais à l'honneur : pour l'automne, il s'agit d'Emma Durand, championne de France de sauvetage en mer.
 - Bulletin municipal : la maquette de la couverture est en cours. Un mail a été envoyé aux écoles et associations pour leur fixer les modalités à respecter sur le format de leur article.
 - Travail sur la promotion de Bécon et du musée : la réflexion sera lancée lors de la prochaine commission.

- *Commission Voirie, Aménagement rural, Urbanisme, Déplacements (Samuel RICOU)*
 - Lotissement le Pré de la Fontaine : les travaux de finitions se terminent : enrobés, plantations des arbres, l'engazonnement sera fait au printemps.
 - Zone de la Clercière : malgré des difficultés techniques, les travaux de voirie définitive réalisés par la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou se terminent. Un sens unique Passage des Artisans a été décidé pour sécuriser l'accès sur cette partie de la zone notamment des poids lourds.
 - Zone des Tonnelles : une rencontre avec l'ensemble des commerçants de la zone a été organisée en Mairie afin d'échanger avec eux sur la circulation des véhicules. Un seul commerçant était présent. Des propositions d'aménagement seront étudiés par la commission.

15 – Questions diverses

Fin de la séance à 23 h 00.